

Commentaire concernant l'article de l'Actualité no 9 vol. 33 Ouranos, juin 2008, p. 38.

Concernant l'intervention de M. Jacques Gélneau lors de la séance du 27 octobre 2008 en soirée sur les changements climatiques, nous voudrions porter à l'attention de la commission conjointe d'examen que M. René Roy est la personne détachée par Hydro-Québec Production au sein de l'équipe Ouranos. D'autre part, c'est M. Marcel Paul Raymond qui dirige les activités de planification annuelle de la production du réseau d'Hydro-Québec.

Article de l'Actualité

Dans cet article M. René Roy déclarait : *« Nous avons confiance en nos modèles, même si nous savons qu'ils peuvent sans cesse être améliorés. Au cours des prochaines années, il y aura des fluctuations que nous ne pouvons pas prévoir, mais à plus long terme, les scénarios indiquent tous une augmentation de la ressource. Nous travaillons avec un scénario optimiste. »*

Cette analyse de M. Roy n'influencera pas le choix des critères de conception de la Romaine. En effet, nos aménagements sont conçus pour être exploités avec des critères de dimensionnement qui sont basés sur la crue maximale probable (CMP) pour le réservoir de la Romaine 4 et sur la crue décennale (10 000 ans) pour les autres réservoirs, tel que préconisé par la *Loi sur la sécurité des barrages du Québec*.

Ces critères de dimensionnement intègrent largement les résultats d'augmentation de la ressource hydraulique, tels que mentionné par M. Roy (ouvrages d'évacuation, revanche sur les barrages, etc.).

Conclusion

Ainsi donc, le projet Romaine, avec une superficie ennoyée de 279 km², représente un projet hydroélectrique qui offre un des meilleurs ratios surface ennoyée/TWh. Il a été conçu avec des critères de conception qui permettent d'envisager de façon tout à fait sécuritaire les changements climatiques anticipés à ce jour.